



*le 9 mars 2010*

## **Remplacements : les parents d'élèves commencent à être entendus**

Il aura fallu que toute la FCPE se mobilise pour que l'on reconnaisse aux élèves le droit d'avoir des enseignants pour tous leurs cours et que la continuité du service public soit assurée.

La FCPE a été entendue sur les remplacements !

L'ampleur du problème a enfin été reconnue par le ministre, de même que l'absolue nécessité d'y remédier comme elle le revendique depuis des années.

La suppression du délai minimum de 14 jours avant remplacement d'un enseignant du second degré est un début de victoire pour la fédération et pour la mobilisation des parents d'élèves sur le terrain. La FCPE se félicite également de ce que le ministre ait repris sa proposition de créer dans chaque académie des « référents remplacements » interlocuteurs des parents d'élèves.

L'Éducation nationale ne peut plus désormais utiliser les postes de remplaçants pour compenser les milliers de postes supprimés par le gouvernement et le Parlement et qui manquent cruellement face aux élèves. En effet, la réussite du remplacement impose une transparence et une évaluation des besoins, il faudra bien compenser les milliers d'emplois supprimés.

Nous voulons maintenant que les choses changent très concrètement dans les écoles et les établissements, avec des solutions pérennes. Notre exigence : des enseignants réellement formés pour faire classe.

Après cette première victoire, la FCPE invite les parents d'élèves à continuer la mobilisation, à saisir les absences non remplacées dans Ouyapacours sur son site Internet et à conforter ainsi les revendications de la FCPE.

Elle appelle ses conseils départementaux à prendre contact dès maintenant avec les inspecteurs d'académie pour faire valoir ces droits au quotidien. C'est maintenant que se prépare la rentrée ! Dans les prochains mois, la FCPE sera partout attentive à ce que chaque académie mette véritablement en place le dispositif promis par le ministre.